



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Privas, le 27 mai 2026

LE PRÉFET DE L'ARDÈCHE LANCE UNE CAMPAGNE DE PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS AUX BAINNADES

« Le guide de la baignade par Marron givré ! »

À l'approche de la saison estivale, et alors même que le département connaît déjà de fortes chaleurs la préfecture de l'Ardèche lance une grande campagne de communication destinée à sensibiliser habitants et touristes aux risques liés aux baignades.

Chaque été, les baignades en piscine, en rivière, dans les plans d'eau ou en milieu naturel provoquent des accidents parfois dramatiques.

En 2025, le SDIS de l'Ardèche est intervenu à 28 reprises pour des noyades survenues en piscine, en rivière ou en lac. Cinq victimes n'ont malheureusement pas pu être réanimées.

Face à ce constat préoccupant, la préfecture rappelle une évidence : **la baignade doit rester un plaisir, jamais un danger.**

Par ailleurs, durant la saison estivale 2025, le SDIS de l'Ardèche a armé 158 postes de secours dans les gorges de l'Ardèche. Grâce à l'engagement de 63 sapeurs-pompiers mobilisés tout l'été :

- 87 sauvetages ont été réalisés auprès de personnes en réelle difficulté ;
- 792 mises en sécurité ont été effectuées.

Ces chiffres témoignent à la fois de l'engagement exemplaire des secours et de la nécessité absolue de renforcer la prévention.

« MARRON GIVRÉ » : UNE CAMPAGNE DE PRÉVENTION ORIGINALE ET IMPACTANTE

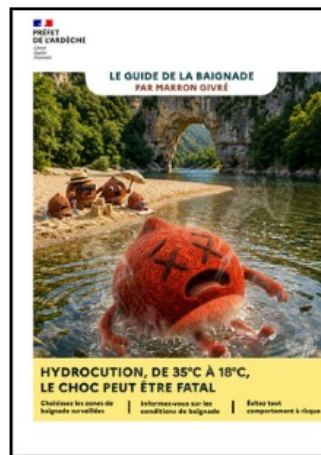
Pour marquer les esprits, la préfecture de l'Ardèche a choisi de mettre en scène : « **Marron givré** ».

Attachant mais imprudent, Marron givré se retrouve dans différentes situations dangereuses qu'il faut absolument éviter. À travers lui, la campagne vise à faire passer des messages simples, concrets et faciles à retenir, sans culpabiliser.

Réalisée par le service communication de la préfecture, la campagne se décline en cinq affiches de prévention consacrées aux principaux risques :

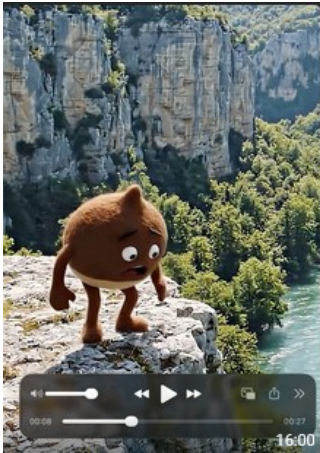


1. L'inattention et le défaut de surveillance des jeunes enfants (déclinée pour les baignades en piscine, en rivière et en lac)
2. La bonne conduite à tenir entre baigneurs et pratiquants de kayaks et canoës
3. Les dangers des plongeurs
4. Les courants et les rivières
5. Le risque d'hydrocution



Les affiches, imprimées en 1 000 exemplaires chacune, seront largement diffusées, notamment dans les campings ; auprès des loueurs de canoës ; dans les offices de tourisme ; auprès des collectivités et partenaires touristiques ; sur les réseaux sociaux de la préfecture.

Elles sont également déclinées en anglais.



Une vidéo consacrée aux risques liés aux plongeurs complète le dispositif sur les réseaux sociaux.

« Chaque été, des accidents graves peuvent être évités grâce à des gestes simples de prudence. Avec cette campagne originale et accessible à tous, nous voulons sensibiliser habitants et visiteurs afin que les baignades restent synonymes de plaisir et de vacances, jamais de drame. »
Benoît TRÉVISANI



Contact presse

Tél : 04 75 66 50 07 - 04 75 66 50 14
Mél : pref-communication@ardeche.gouv.fr

Rue Pierre Filliat - BP 721
07007 Privas Cedex

www.ardeche.gouv.fr

@Prefet07    